

**Pourquoi condamne-t-on M. MADOFF
mais pas l'Etat Français ?**

Une Cour des Etats-Unis vient de condamner ce Monsieur à 150 ans de prison pour la raison suivante : il avait fondé un club d'investissement qui servait à ses adhérents des revenus nettement supérieurs au rendement de leur argent ... en ponctionnant le capital des nouveaux cotisants. Cela a pu fonctionner tant que la collecte des nouveaux placements est restée supérieure à celle des intérêts servis. Le système s'est effondré avec la crise.

Or l'Etat Français commet une escroquerie encore plus énorme que M. MADOFF dans le système de retraite des fonctionnaires : il accorde des retraites, basées sur le dernier salaire, qui sont sans rapport aucun avec le montant des placements (cotisations) effectués... et fait payer la différence par les contribuables français !

Quand empêcherons-nous nos dirigeants de faire ces inepties ?